

Décision

Générale

colonial

Décision n° 668 du 11 juin 1949

n° 668

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 juin 1949

Numéro JO

n° 6 du 30/06/1949 v2

Date du numéro

30 juin 1949

TEXTE INTÉGRAL

L'arrêté n° 733 du 15 juillet 194S est rapporté. Est prononcée pour compter du 21 août 1949 la mise à la retraite pour infirmité non imputable au service de l'excoimnis principal de 1er classe après 4 ans du cadre local du secrétariat général de la Côte française des Somalis Emile (Edouard-Marc-Antoine).